



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qu'est-ce qu'une cavité piège ?

Une cavité piège est un creux ou un trou, de plus de 5 cm de diamètre, vertical, aux parois lisses, mortel pour la faune sauvage. Nous pouvons en signaler sur des terrains privés ou publics, dans le sol, en profondeur ou en hauteur.

Quelles sont les victimes ?

Les principales victimes sont :

- les oiseaux cavicoles : chevêche d'Athéna, effraie des clochers, mésange bleue, mésange charbonnière, choucas des tours, rouge gorge familier, rouge queue noir.
- les oiseaux des zones agricoles et des prairies : alouette des champs, tarier pâtre, bruant proyer, bergeronnette, faucon crécerelle.
- les petits mammifères : écureuil, loir, lérot, muscardin.
- les reptiles et amphibiens : serpent, lézard, crapaud, salamandre.

Qui prévenir pour agir ?

A chaque cavité piège, son propriétaire. Il peut être une collectivité, une entreprise privée, une association, un particulier... Propriétaires privés ou publics, n'hésitez pas à les orienter vers la LPO pour obtenir des conseils et des renseignements complémentaires, à les relancer si nécessaire et à vous assurer qu'ils ont agi.

La cavité est un poteau de signalisation routière ou d'un aménagement (grillage, clôture...) appartenant à un établissement public : avertissez votre mairie des dangers que peuvent représenter ces poteaux, en appelant, en envoyant un courrier ou un e-mail.

Vous pouvez joindre cette fiche médiation. Vous pouvez également proposer votre aide et les accompagner afin que la démarche aboutisse.

La cavité est un poteau téléphonique non obturé ou obturé avec du plastique : notez le numéro affiché sur la languette bleue située sur le poteau. Ce numéro permet l'identification et la localisation du poteau. <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>.



La cavité est un poteau de panneau publicitaire : le nom du propriétaire ou gestionnaire est indiqué sur le panneau ; si ce n'est pas le cas, prévenir la mairie.

La cavité est un poteau (de clôture, boîtes aux lettres, fil à linge, filet, grillage...), une cheminée, une gouttière, un manchon de protection, une cavité à paroi verticale (piscine, fosse, plot...), ou tout autre cavité sur un terrain privé : avertissez le propriétaire, par téléphone, courrier ou e-mail.

Exemple de courrier d'avertissement :

"Bonjour, j'ai repéré sur votre terrain, [Localisation, adresse...], une cavité piège [Précisez quel type], dangereuse pour la petite faune sauvage. Cette cavité peut en effet devenir un piège pour animaux. Je prends la liberté de vous contacter pour vous informer des possibilités de supprimer ce danger.

[Solution : voir au dos de ce document] semble la solution la plus efficace et la moins coûteuse pour supprimer définitivement ce risque. N'hésitez pas à contacter les associations ASPAS (04.75.25.10.00) ou LPO (05.46.82.12.34) pour plus de renseignements. Elles agissent pour la nature et les Hommes.

Assuré(e) que l'Homme peut cohabiter avec les espèces sauvages qui l'entourent, j'espère vous avoir interpellé et vous remercie d'avance des solutions que vous mettrez en place."

Si vous le pouvez, n'hésitez pas à proposer également votre aide et laisser une copie de cette fiche.

Que dit la loi ?

Selon l'Art. L411-1 du Code de l'environnement, la pose de poteaux téléphoniques et de poteaux de filets paravalanches et anti-éboulement creux et non bouchés sont interdits sur les sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales ou végétales et de leurs habitats. Les Art. L541-1 et suivants du Code de l'environnement réglementent, interdisent et sanctionnent les dépôts de déchets dans la nature.





Nos aménagements divers sont composés de cavités pièges depuis de nombreuses années. Conscients que ces pièges atteignent la faune sauvage et participent à son déclin, nous devons agir et les rendre définitivement inoffensifs. Un zoom spécifique sur les cheminées, les gouttières et les poteaux creux sont proposés sur les pages suivantes.

CAVITÉS PIÈGES

SOLUTIONS

Trou d'eau

Abreuvoir

Risque de noyade



Pose d'un système anti-noyade (En vente à la Boutique LPO <https://boutique.lpo.fr/>), une planche de bois rugueuse ou un grillage, à demi-immergé, de manière inclinée. L'animal pourra se hisser hors de l'eau. Il est également possible de diminuer la pente sur un des côtés des abreuvoirs en empilant des cailloux de manière stable.

Piscine

Risque de noyade



Fermer la piscine avec des bâches de sécurité (bâches à barres, d'hivernage ou volets de piscine).

Déchets

Boîte de conserve

Bouteille en verre

Risque de s'y retrouver coincé



Fermeture des poubelles avec le couvercle.

Position des contenants vides sur le côté ou à l'envers.

Un dépôt sauvage de déchets peut être signalé à la mairie, responsable de la salubrité publique sur son territoire.

Si c'est un déchet isolé, si possible, ramassez-le et jetez-le dans une poubelle.

Divers

Seau, arrosoir



Retourner les seaux et arrosoirs, ouverture contre le sol.

Nichoirs



Un nichoir en mauvais état peut tomber et ainsi piéger l'oiseau à l'intérieur. Il est recommandé de vérifier l'état du nichoir chaque octobre.

Cônes de chantier



Vérifier et déplacer les cônes de chantier qui restent au même endroit un laps de temps trop prolongé.

A noter...

Si vous sauvez un mammifère de la noyade, relâchez-le au sol et vérifiez qu'il repart rapidement. S'il s'agit d'un oiseau, sécurisez-le en hauteur ou dans un carton afin qu'il puisse se sécher avant de repartir.

CAVITÉS PIÈGES

ZOOM sur les cheminées

En 2020, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), environ 9 millions de foyers sont équipés de cheminées, inserts ou poêles ; qui sont autant de pièges pour les oiseaux. La LPO est régulièrement sollicitée par des particuliers désarmés devant l'emprisonnement d'individus et les risques pour l'animal et leurs appareils.

Toutes les cheminées sont concernées dès lors qu'elles sont équipées d'un conduit : foyer à bois, à granulé, insert, cheminée d'ornement, mais également les maisons secondaires, même si les cheminées sont peu ou pas utilisées. Les solutions apportées sont amovibles, afin d'être retirées lors des ramonages et n'altèrent en rien le tirage de la cheminée.



Quels sont les risques ?

- Une obstruction partielle ou totale par un nid ou ses occupants empêche l'évacuation des gaz de combustion, ce qui peut engendrer une intoxication au monoxyde de carbone.
- Les matériaux séchés de l'ancien nid risquent de s'embraser et être à l'origine d'un feu de cheminée.
- L'oiseau peut se retrouver bloqué dans le conduit et si votre foyer est ouvert, rentrer dans votre maison et faire des dégâts et salissures (fientes par exemple), puis mourir de faim ou d'épuisement si vous n'êtes pas là.
- Le prix de l'extraction d'un nid d'oiseau est d'environ 180 €, l'important est donc de trouver une solution sur le long terme.

Les cheminées, très appréciées par les oiseaux pour l'observation et parfois même la nidification, sont de véritables cavités pièges : les conduits d'évacuation des fumées, étroits, lisses et fortement glissant à cause de la suie accrochée aux parois, empêchent l'oiseau de remonter. Celui-ci restera donc dans le foyer de la cheminée jusqu'à épuisement.

Il existe donc plusieurs solutions afin de protéger votre conduit des oiseaux. A fabriquer soi-même ou en faisant appel à un professionnel, il est possible de neutraliser le piège que représentent les cheminées.



La LPO en action

La LPO propose des journées d'action pour informer, sensibiliser et agir en faveur de la petite faune. Ces journées ont pour but de neutraliser les cavités pièges présentes dans les espaces publics, mais également dans nos jardins.

A noter...

Avant d'agir sur vos cheminées, assurez-vous qu'aucun animal ne soit à l'intérieur.

Il est conseillé d'obturer en hiver, avant les périodes de nidification.

Que dit la loi ?

Il n'existe aucune loi à propos de l'installation de chapeaux de cheminée. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) conseille toutefois que « la surface libre entre les plots qui supportent le chapeau soit au minimum égale à 2,5 fois la section intérieure du conduit de fumée ». La température des fumées à la sortie de la cheminée peut être supérieure à 100°C, il ne faut donc pas mettre n'importe quels matériaux. L'acier inoxydable est, par exemple, un bon compromis.

A noter...

Il n'existe sur le marché aucun dispositif universel. Il est conseillé de contacter votre constructeur au préalable afin de connaître ses offres. Les solutions proposées ci-dessous sont donc à adapter en fonction du type de conduit et du constructeur. **Attention, pour des raisons évidentes de sécurité et de garantie**, il est primordial de faire appel à un professionnel habilité à monter sur un toit, afin d'installer un dispositif sur votre cheminée.

Les solutions



Les conduits de cheminées sont de vrais pièges mortels pour la faune. Cependant, il est possible d'agir de deux façons : en amont, lors de la construction de la cheminée, mais également sur une cheminée existante.

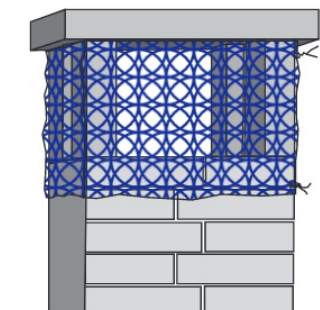
Chapeaux anti-oiseaux

Les chapeaux anti-oiseaux sont adaptables aux sorties de cheminées en inox. Il est nécessaire de contacter le constructeur afin de connaître l'offre disponible et applicable pour votre conduit inox, selon le diamètre de la sortie de cheminée. La pose peut être effectuée ultérieurement à la construction de la cheminée. Le prix d'un chapeau anti-oiseau est d'environ 120 €, auquel il faut ajouter le coût de la pose qui varie selon l'accès au toit (celui-ci pouvant être plus ou moins pentu et plus ou moins haut en fonction des régions). Le coût total d'installation est donc compris entre 100 et 200 €.



Grilles ou grillages

Comme pour la première solution, il est nécessaire de contacter le constructeur afin de connaître les offres adaptées à votre sortie de cheminée. Ces grilles ou grillages sont applicables sur les sorties de cheminées disposant de pieds en dessous du chapeau (voir schéma). Le coût de ce dispositif s'élève à 120 € en moyenne, prix justifié par l'utilisation de l'inox, matériaux qui résiste aux agressions chimiques des fumées à leur contact. Le coût de la pose varie également selon l'accès au toit (celui-ci pouvant être plus ou moins pentu et plus ou moins haut en fonction des régions). Au total, le coût d'installation d'une grille ou grillage est sensiblement le même à l'installation d'un chapeau anti-oiseau, puisqu'il varie entre 100 et 200 €.



CAVITÉS PIÈGES

ZOOM sur les gouttières

Les gouttières servent à l'écoulement des eaux de pluie qui ruissèlent depuis le toit. Placées généralement tout autour de la toiture, elles présentent également des pièges pour la petite faune, qui peut tomber dans les tuyaux de descente et

se retrouver bloquée. Ces situations peuvent amener à démonter vos installations pour sauver l'individu, il est donc recommandé d'agir en amont en filtrant tout ce qui peut tomber dans les gouttières.

Les solutions



Il existe différentes solutions pour éviter qu'un animal ne se retrouve bloqué dans un tuyau de gouttière, qui sont prioritairement des protections contre les feuilles et débris.

La crapaudine

Elle permet le bon écoulement des eaux de pluie en empêchant la formation de bouchon de matière. Facile à installer à la naissance du tuyau de descente, elle est peu chère (entre 2 et 7 €). Il est possible d'en trouver dans n'importe quel magasin de bricolage. Attention au diamètre et aux matériaux de la crapaudine, qui est à ajuster à ceux de la gouttière. Il est tout à fait possible de l'installer soi-même, en respectant des règles simples de sécurité. Pour des gouttières hautes, privilégiez l'intervention d'un professionnel.



Le hérisson

Ce système de protection des gouttières protège également des amas de feuilles et de débris. La pose est très facile et ne nécessite aucun outil spécifique, tandis que le prix reste abordable (24 € les 12 mètres).



Grille pare-feuilles

Il s'agit d'un grillage perforé, qui s'installe sur toute la longueur d'une gouttière. Les perforations permettent aux feuilles et débris de sécher à la surface du grillage et d'être ensuite balayés par le vent. Elle se fixe à l'aide de crochets sur les bords de la gouttière. Les prix varient selon la largeur et les matériaux.



Piège à feuilles

A ajouter, de la même façon qu'un coude, à la descente de la gouttière. Le piège à feuilles est très utile si vous n'avez pas accès aux gouttières sous la toiture. Il permet d'avoir un regard au milieu du tuyau de descente, avec une grille de filtration des feuilles, qui permet également de bloquer l'oiseau et d'éviter qu'il ne tombe plus bas.



Quelques règles de sécurité

Si vous souhaitez installer vous-même une protection anti-oiseau dans vos gouttières, il y a des règles importantes de sécurité à suivre :

- Ne pas faire l'intervention seul. S'assurer qu'une personne est au sol, maintient l'échelle et est prête à appeler les secours en cas de chute. Attention cependant, jamais deux personnes sur la toiture en même temps, qui n'est pas faite pour supporter un tel poids.
- Le port d'un casque pour toute personne présente est fortement recommandé.
- L'échelle utilisée doit dépasser d'au moins un mètre la hauteur du toit. Ne pas la faire reposer sur la gouttière, et s'assurer de sa stabilité avant de monter.
- Il est tout à fait possible de marcher sur un toit en tuile en bon état, à condition d'avoir des chaussures antidérapantes, comme celles que l'on peut trouver au rayon escalade par exemple.
- Prendre en compte la météo avant d'entreprendre les travaux. La pluie rend le revêtement du toit glissant, le vent peut déséquilibrer et augmenter les risques de chutes.
- **Être conscient du risque.** Il est parfois préférable de faire appel à un professionnel, afin de s'assurer de la conformité du matériel et d'éviter de se faire mal.

À savoir

Parmi les professionnels habilités à monter sur un toit, il est possible de s'adresser à des cheministes, des ramoneurs ou encore des couvreurs.

Il arrive qu'un oiseau...

... soit coincé dans le tuyau de ma gouttière.

Si vous entendez qu'un animal est coincé dans votre gouttière, il faut démonter le tuyau de descente. Il est nécessaire de desserrer tous les colliers afin de favoriser le déboîtement des différentes parties du tuyau. Malheureusement, si vous ne parvenez pas à faire sortir l'animal du tuyau même une fois que celui-ci est déboîté, il faudra alors se servir d'une scie à métaux afin de sectionner le tuyau, en faisant bien attention de ne pas toucher l'animal. Si cela devait vous arriver, c'est peut-être le moment d'installer un piège à feuilles au milieu de votre gouttière !

... soit coincé dans ma cheminée.

Essayez de faire sortir l'animal du conduit de cheminée. Les oiseaux sont attirés par les sources de lumière, vous pouvez donc essayer de ne laisser qu'une seule et unique source de lumière dans la pièce où se trouve la cheminée. Par exemple, fermez tous les volets de votre salon et ne laissez que votre porte ouverte. L'oiseau se dirigera naturellement vers cette unique source de lumière.

Si l'animal ne sort pas de lui-même du conduit de cheminée, vous pouvez tenter de l'aider en le manipulant délicatement à l'aide d'un linge. Attention, l'oiseau reste sauvage, protégez-vous notamment de son bec et de ses serres. Essayez également d'enlever au mieux la suie de son plumage ainsi que de ses yeux.

Si l'animal semble blessé ou trop affaibli pour s'envoler, il est nécessaire de le confier au centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche. Placez l'oiseau dans un carton perforé et tapissé de journaux ou essuie-tout, puis contactez le centre de soins qui vous indiquera les démarches à suivre.



Sauvetage d'une chouette hulotte coincée dans un conduit de cheminée, en 2016, par David Martin.

CAVITÉS PIÈGES

ZOOM sur les poteaux creux



Les poteaux téléphoniques et poteaux anti-éboulements

Que dit la loi ?

La loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prévoit dans son article 149 que la pose de poteaux creux et non bouchés est interdite afin de garantir notamment la conservation d'espèces animales non domestiques et de leurs habitats.

Dans les années 80, il a été découvert que de nombreux poteaux téléphoniques creux contenaient des cadavres d'oiseaux. Ces oiseaux, qui cherchaient généralement à nicher ou à se nourrir, sont probablement tombés à l'intérieur des poteaux téléphoniques et n'ont pas pu déployer leurs ailes à cause de l'étroitesse des poteaux, les parois étant trop glissantes pour y prendre appui. D'après une estimation de 1986, 3 000 cadavres (50 % mésanges et 50% chouettes chevêches) ont été recensés dans les poteaux téléphoniques non bouchés en Isère.

Conformément à la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016, les poteaux qui sortent d'usine sont aujourd'hui obligatoirement obturés. Cependant, il arrive que ce ne soit pas le cas. Si vous apercevez un poteau mal ou non obturé, il est nécessaire remplir le formulaire disponible sur la page internet d'Orange <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>.

La loi interdit également les poteaux creux pour les filets anti-éboulements.



Les panneaux de signalisation

Les routes sont bordées de dizaines de milliers de panneaux de signalisation partout en France. Malheureusement, il arrive que ces panneaux creux ne soient pas obturés. Point de vue très prisé par les oiseaux car en surplomb, ils sont de véritables pièges pour la faune.

Il n'existe à ce jour aucun amendement prévoyant l'obligation de boucher les poteaux de signalisation. Normalement pourvus d'un capuchon en plastique au sommet lors de leur sortie d'usine, ces bouchons se détériorent facilement avec le temps ou sont de plus en plus vendus en option.

Les poteaux de boîtes aux lettres collectives

Les boîtes aux lettres collectives, assemblées en bloc, sont soutenues par des poteaux creux. Ces poteaux présentent le même problème que les panneaux de signalisation, à savoir qu'ils sont équipés à leur sortie d'usine d'un capuchon en plastique qui se dégrade avec le temps et finit par tomber. Les poteaux des boîtes aux lettres présentent de ce fait de sérieux pièges pour la petite faune qui viendrait à y tomber.



La LPO en action

La LPO Isère, qui a initié les journées de neutralisation des cavités pièges, a permis l'élaboration d'une recette écologique afin de créer des bouchons pour obturer les poteaux creux.



Non obturé



Obturé
métal



Obturé
plastique



Obturé en
usine

Les poteaux obturés par des capuchons en métal ou en plastique ne sont pas des solutions pérennes. La seule solution durable est l'obturation en usine.



Les poteaux creux peuvent facilement être rebouchés à l'aide de branches ou cailloux, mais il est préférable de favoriser des solutions plus pérennes. La LPO Isère a réussi à mettre au point une recette pour fabriquer un bouchon résistant et durable.

Matériel :

- Des chiffons ou linges à recycler
- Un seau d'eau pour se rincer les mains
- Un récipient où préparer le bouchon
- Une grosse éponge
- Des gants de cuisine
- Une spatule
- Un bâton pour remuer la pâte
- Un sac-poubelle

Ingrédients :

- 1 dose de chaux
- ½ dose de sable
- 1 dose de paille de chanvre
- ½ dose d'eau

Préparer le bouchon :

Dans un seau mettre :

- 1 dose de chaux + 1/2 dose de sable
 - > Bien mélanger
- Ajouter 1/2 dose d'eau
 - > Bien mélanger
- Ajouter 1 bonne dose de paille de chanvre
 - > Bien compresser pour former une boule de pâte

ATTENTION : le mélange doit être homogène !



1



2



3



Mettre le bouchon en place :

- 1 Positionner un chiffon en boule à environ 10 centimètres du haut de la cavité pour éviter que la pâte ne glisse.
- 2 Placer une boule de pâte pressée dans le trou.
- 3 Appuyer légèrement pour tasser (pas trop sinon le chiffon risque de s'enfoncer).

- Si le mélange est trop liquide : pas de panique, on remet un peu de sable et/ou de chaux
- Si le mélange ne forme pas de boule, s'effrite : pas de panique, on remet un peu d'eau
- Si le chiffon et/ou le bouchon s'est enfoncé : pas de panique, on recommence par-dessus le premier

A noter...

Attention, la chaux est un produit irritant pour la peau. Il est recommandé d'utiliser des gants lors du mélange, ainsi que des lunettes de protection. Nettoyer le poteau creux et ses alentours une fois la cavité rebouchée.

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Florine Blaevoet, Océane Aliadière (LPO)
Relecture par Anne-Laure Dugué, Virginie Maillot, Charles Granger et Benoît Viseux (LPO)
Conseils Techniques : Poujoulat SA.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Photos © C. Jourdain, G. Gomes-Leal, AL Dugué, A. Fourier, ASPAS, B. Compagnon,
LPO Sarthe, LPO Alsace, LPO, David Martin, Poujoulat SA. - Illustrations © C. Rousse